

avec un fer chand la langue (de ceux qui sont soupçonnés d'y avoir pris part); si la blessure est blanche, l'homme est innocent; si elle est noire, il est coupable. Les châtiments consistent à raser les cheveux, mettre un carcan de fer, couper les pieds, couper le nez; pour les fautes moindres, on rase la barbe (du coupable) ou on lui fixe une pièce de bois au cou et on le met dans cet état pour des saisons entières ou des mois; les brigands sont punis de l'emprisonnement à vie; les voleurs sont frappés d'amendes en argent. Tout homme qui meurt est abandonné dans les montagnes; les vêtements de deuil sont portés pendant une durée de plus d'un mois. Le climat y est constamment chaud; le terrain y est uni et plat; (les habitants) s'entendent aux labours et aux plantations. Il y a (dans ce pays) des vautours qui peuvent dévorer des moutons; il s'y trouve beaucoup d'excellents chiens, des mulets et de grands ânes; (la Perse) produit du corail dont la hauteur ne dépasse pas trois pieds.

A la fin de (la dynastie) *Soei* (581—618), *Che-hou* (jabgou) ⑧, kagan des *Tou-kiue* occidentaux, châtia et ruina ce royaume<sup>1)</sup>; il tua le roi *K'ou-sa-ho* (Khosroû). Son fils, *Che-li* (Schirôë) monta sur le trône. *Che-hou* ⑧ envoya des gouverneurs le surveiller et le diriger. A la mort de *Che-li* (Schirôë), (les Persans) ne voulurent plus se reconnaître sujets (des *Tou-kiue*); ils mirent sur le trône et proclamèrent reine la fille de *K'ou-sa-ho* (Khosroû)<sup>2)</sup>. Les *Tou-kiue* la tuèrent elle aussi. *Tan-kie*, fils de *Che-li* (Schirôë), se trouvait alors dans (le pays de) *Fou-lin* (Syrie) où il s'était réfugié; les gens du royaume (de Perse) allèrent l'y chercher et le mirent sur le trône; ce fut *I-ta-tche* (Ardeschir)<sup>4)</sup>. A sa mort, *I-se-se* (Yezdegerd)<sup>5)</sup> prit le pouvoir. La douzième année *tcheng-koan* (638), il envoya

1) La notice sur les *Tou-kiue* (cf. p. 52, ligne 8) dit aussi que *T'ong Che-hou* ⑧ soumit la Perse. Dans le *Soei chou* (chap. LXXXIII, p. 7 v°), il est dit: «Les *Tou-kiue* ne purent parvenir jusqu'à ce royaume (la Perse); cependant ils lui imposèrent leur suprématie» 突厥不能至其國亦羈縻之.

2) Il s'agit ici de Khosroû II Parvîz; mais il est inexact de dire qu'il fut tué par les *Tou-kiue*; en réalité, il fut assassiné le 29 Février 628 (cf. Nöldeke, *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden*, p. 382) à l'instigation de son fils Schirôë ou Kavâdh II.

3) Il peut s'agir ici soit de Bôrân, soit d'Âzermidokht, qui toutes deux étaient filles de Khosroû II Parvîz; mais, en tout état de cause, il y a ici une erreur, car Schirôë eut pour successeur immédiat son fils Ardeschir.

4) Au lieu de *I-ta-tche* 伊怛支, le (*Kieou T'ang chou*, chap. CXC VIII, p. 11 r°) écrit *Yn-heng-tche* 尹恆支. Je préfère la leçon *I-ta-tche* qui se rapproche davantage du nom d'Ardeschir III, fils et successeur de Schirôë.

5) Il s'agit ici de Yezdegerd III qui monta sur le trône en 632, qui perdit en 641 (Patkanian, *Histoire de la dynastie des Sassanides*, p. 228), en luttant contre les Arabes, la bataille décisive de Nehâvend et qui mourut en 651 ou 652 (Nöldeke, op. cit., p. 434). — A la leçon *I-se-se* 伊嗣俟 du *T'ang chou*, il faut substituer la leçon plus correcte *I-se-heou* 伊嗣候 du *Kieou T'ang chou*.